

Communiqué SIX Swiss Exchange n° 54/2017

Sujet	Nouveau point d'accès à Francfort-sur-le-Main
Catégorie	Plateforme de négoce SWXess
Autorisé par	Peter Gertsch, Head Operations Rolf Broekhuizen, Head Business Engineering
Pages	2
Date	18.12.2017

Information



Contenu de ce communiqué:

- Lancement d'un point d'accès basé à Francfort-sur-le-Main le 8 janvier 2018
- 2 mois d'exonération des taxes pour le point d'accès de Francfort-sur-le-Main
- Publication du Tarif relatif au négoce mis à jour prenant effet le 1^{er} janvier 2018

SIX Swiss Exchange a le plaisir d'annoncer le lancement du point d'accès basé à Francfort-sur-le-Main le 8 janvier 2018. Le point d'accès de Francfort-sur-le-Main permettra aux participants, data vendors et service providers d'optimiser leur connexion à tous les services «SWXess» via l'infrastructure SCAP de SIX Swiss Exchange. Avec deux points de présence, il offrira une connexion fiable et résiliente ainsi que l'opportunité de réduire les frais de connexion actuels.

Vous trouverez de plus amples informations sur la nouvelle offre de service «Frankfurt Access Point» dans le [MSC message 54/2017](#) ainsi que dans le «[SCAP factsheet](#)» et le «[Connectivity Guide](#)» (anglais) disponibles dans la [Member Section](#) de SIX Swiss Exchange.

Les modifications suivantes ont été apportées au [Tarif relatif au négoce](#) dans la perspective du lancement de l'Access Point de Francfort-sur-le-Main de SIX Swiss Exchange:

Document	Type de modification	Référence	Titre
Tarif relatif au négoce	Modification	Annexe L: Ch. 4, al. 1	Connexion directe via le point d'accès à l'étranger

Le [Tarif relatif au négoce](#) entrera en vigueur le 1 janvier 2018 et est désormais disponibles sur le site Internet de SIX Swiss Exchange sous le lien suivant:

http://www.six-swiss-exchange.com/participants/regulation/guidelines_fr.html

Le lien suivant sur le site Internet de SIX Swiss Exchange vous fournira une liste des révisions apportées aux instructions de SIX Swiss Exchange:

http://www.six-swiss-exchange.com/participants/regulation/revisions/guidelines_fr.html.

Veillez noter que SIX Swiss Exchange offre 2 mois d'exonération des taxes pour le nouveau service de point d'accès basé à Francfort-sur-le-Main. Les 2 mois d'exonération des taxes sont proposés aux conditions suivantes uniquement:

- l'exonération des taxes est valable uniquement pour les demandes par e-mail ou assorties d'une preuve valable d'envoi postal (cachet de la poste) reçues par SIX Swiss Exchange dans un délai de 6 mois après le lancement du service de point d'accès (entre le 8 janvier et le 7er juillet 2018). Les demandes reçues après expiration de ce délai ne pourront pas bénéficier de l'exonération des taxes.
- L'exonération des taxes est uniquement proposée aux participants, data vendors et service providers actuels bénéficiant d'une connexion SCAP.

Les participants intéressés par l'utilisation du nouveau point d'accès service basé à Francfort-sur-le-Main sont invités à remplir et renvoyer le [«Connectivity Form»](#) à leur Support Center local.

SIX Swiss Exchange a la conviction d'offrir à ses clients une réelle valeur ajoutée grâce à l'introduction de l'Access Point de Francfort-sur-le-Main.

Pour de plus amples informations, Member Services se tient à votre entière disposition.

Téléphone: +41 58 399 2473

E-mail: member.services@six-group.com

Liens vers SIX Swiss Exchange:

www.six-swiss-exchange.com | [Member Section](#) | [Forms](#) | [Rules](#) | [Directives](#)